



Camping - Vue mer - Trébeurden - BERTHIER Emmanuel

HÔTELLERIE DE PLEIN AIR

Fiche Repère

#1 LES PARTICULARITÉS D'UN CAMPING OU PRL

1



Les terrains aménagés de camping et les parcs résidentiels de loisirs sont destinés à l'accueil de tentes, de caravanes, de résidences mobiles de loisirs (RML) et d'habitations légères de loisirs (HLL).

2



Ils sont constitués d'emplacements nus ou équipés ainsi que d'équipements communs. Ils font l'objet d'une exploitation permanente ou saisonnière et accueillent une clientèle qui n'y élit pas domicile.

3



Il existe plusieurs types de camping :

Le terrain déclaré (à la ferme, chez l'habitant). Il peut recevoir jusqu'à 6 tentes ou caravanes ou 20 campeurs, sur simple déclaration en mairie.

Les terrains aménagés de camping (plus de 6 emplacements et 20 campeurs) destinés à l'accueil de tentes, caravanes.

Les Parcs Résidentiels de Loisirs (PRL) sont spécialement affectés à l'accueil des HLL, RML et caravanes.

4



Un terrain de camping peut être classé sous la mention Tourisme ou Loisirs

Tourisme : plus de la moitié des emplacements est destinée à la location à la nuitée, à la semaine ou au mois, pour une clientèle de passage.

Loisirs : plus de la moitié des emplacements est destinée à une location supérieure à un mois, par une clientèle qui n'y élit pas domicile.

On distingue les aires naturelles des campings à étoiles :

Les aires naturelles sont destinées exclusivement à l'accueil de tentes, de caravanes et d'autocaravanes.

Les campings à étoiles disposent d'un classement allant de 1 à 5 étoiles, il est volontaire et a une validité de 5 ans.

Le classement est prononcé par l'organisme national Atout France, suite à une visite de contrôle et un diagnostic réalisé par un organisme accrédité.

Retrouvez les informations détaillées sur la réglementation en vigueur sur les campings sur le site Internet :

<https://www.entreprises.gouv.fr/fr/tourisme/conseils-strategie/terrains-de-camping-amenages-aires-naturelles-et-parcs-residentiels-de-loisir>

CONTACT

Vincent CORRE
Chargé de Développement Touristique
Côtes d'Armor Destination
02 96 62 72 13 - vcorre@cad22.com



On compte

170campings et PRL
en Côtes d'Armor

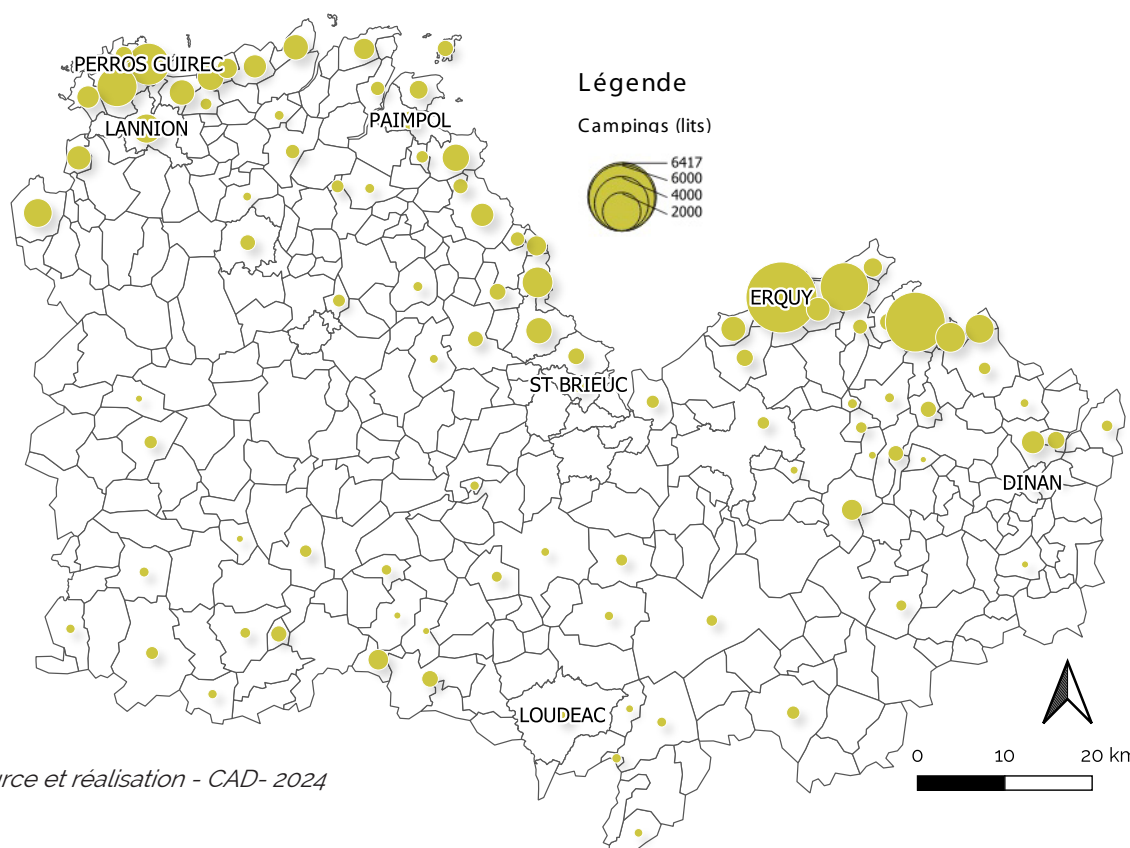
Ils représentent

37 %de l'offre
d'hébergement
marchand**62 %**des campings sont
localisés sur les
communes littorales
etLa capacité moyenne
des campings en Côtes
d'Armor est de**92 emplacements**

dont

33 locatifs**72 %**des campings sont
classés dont**62 %**de niveau de confort
3 étoiles et plus**7 %**dans les principales
villes (Saint-Brieuc,
Dinan, Guingamp,
Lannion, Lamballe
et Loudéac).

Offre touristique ¹	Nombre	Emplacements	Part locatif	Lits
Campings et PRL	170	15 597	36 %	46 961
Dont campings classés	100	12 245	41 %	36 735
1-2 étoiles	38	3 416	21 %	10 248
3 étoiles	42	4 774	41 %	14 322
4-5 étoiles	20	4 055	59 %	12 165

¹ Inventaire des hébergements touristiques - CAD - 2024

Le taux d'occupation³ moyen des campings en Côtes d'Armor est de 41 % sur la période d'avril à septembre. Les emplacements de campings sont proposés à la location en moyenne 160 nuits d'avril à septembre et sont loués autour de 68 nuits sur cette période.

À MOINS DE 10 KM DE LA MER

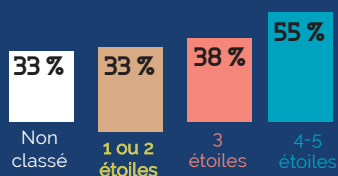
45 % de taux d'occupation par camping
(74 nuits louées par emplacement)

À PLUS DE 10 KM DE LA MER

35 % de taux d'occupation par camping
(58 nuits louées par emplacement)

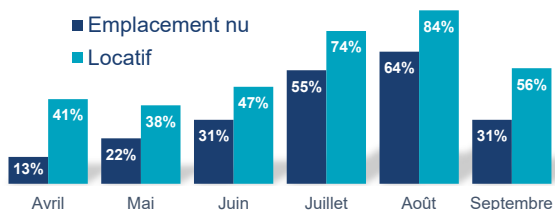
- L'activité en camping est très saisonnière, 64 % des nuitées sont concentrées sur les mois d'été.
- Les clientèles étrangères représentent 22 % des nuitées en campings. Elles sont d'abord néerlandaises puis allemandes et anglaises. Les étrangers privilégient les séjours en emplacement nu.
- Le taux d'occupation en locations est de 55 % sur la période d'avril à septembre, les clientèles y sont à 85 % françaises, la durée de séjour moyenne est de 5,3 nuits et la taille des groupes de 3,2 personnes.
- En emplacement nu, le taux d'occupation sur la saison est de 35 %, la clientèle est à 29 % étrangère, la durée de séjour est de l'ordre de 3,4 nuits et la taille des groupes de 2,5 personnes.

Taux d'occupation selon les catégories de confort

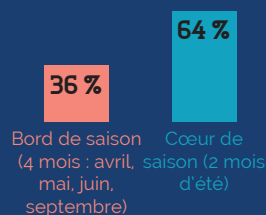


Catégorie de confort

Taux d'occupation mensuel - 2023



Part des nuitées par saison

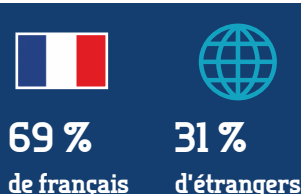
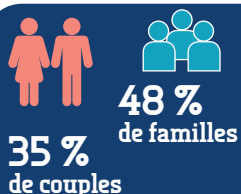


² Indicateurs d'occupation : sources Réseau Mergoat Hôtellerie de plein air - INSEE - avril à septembre 2023
Etude Reflet 2022 - CRT Bretagne - Traitement Côtes d'Armor Destination

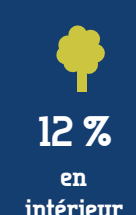
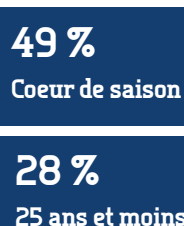
³ Taux d'occupation (T.O) : rapport entre les emplacements disponibles et les emplacements loués sur une période

580 000 touristes séjournent chaque année en campings lors de leur séjour touristique en Côtes d'Armor, ils génèrent une consommation touristique de 153 millions d'€ et représentent 14 % des nuitées touristiques marchandes.

Les touristes qui séjournent en campings, des familles avec enfants et des couples venant l'été, puis en bord de saison, ont des modalités de réservation bien spécifiques.



Recherchent :
la nature
les paysages
le littoral



Pratiquent :
la promenade
la découverte
les plages
la randonnée
les sites naturels
la gastronomie

Critères et modes de réservation des clientèles :

- 54 % ont réservé leur séjour sur Internet, 17 % par téléphone et 12 % par mail
- Réserve pour 35 % entre 15 jours et 3 mois avant le séjour,
- Choisisent d'abord la localisation (proximité mer, ville...), puis le prix...
- ...la possibilité de réserver en ligne et la présence d'une piscine
- Recherchent des offres adaptées aux familles et des hébergements respectueux de l'environnement
- Se renseignent d'abord sur le site de l'hébergement, puis sur Booking, Airbnb...

Top 3 critères de sélection :

1

Localisation

2

Prix

3

Résa en ligne

ACTIONS POUR LIMITER L'IMPACT ENVIRONNEMENTAL DU SÉJOUR

- ➡ Les touristes séjournant en camping indiquent pour **plus de 80 %** d'entre-eux avoir un comportement respectueux des sites, ramasser leur déchet et faire du tri sélectif lors du séjour. Ils sont par contre moins de 50 % à privilégier les transports doux



#6 INDICATEURS CLÉS DES CLIENTÈLES DE L'HÔTELLERIE DE PLEIN AIR EN CÔTES D'ARMOR

- Les ménages touristiques séjournant en campings en Côtes d'Armor sont en moyenne de 2,9 personnes, ils résident 5,6 jours et dépensent en moyenne 47 €/personne/jour soit un budget de séjour de 773 €.

Évolution depuis 2016 : des groupes plus réduits (2,9 p. contre 3,2), des séjours un peu plus courts (- 0,4 jour) et moins concentrés sur le cœur de saison.

Item	Indicateur
Nombre de personnes	2,9 pers.
Durée de séjour	5,6 jours
Dépense / jour / personne	47 €
Budget	773 €

#7 INFORMATIONS ET RENSEIGNEMENTS - LE PARCOURS DU CRÉATEUR

Différents organismes en Côtes d'Armor peuvent vous apporter des conseils (réglementation, besoins, clientèles...) pour vous aider dans l'élaboration de votre projet concernant les campings.

Organismes de conseil aux porteurs de projets :

- Chambre de Commerce et d'Industrie (CCI) des Côtes d'Armor
Tel : 02 96 78 62 00 - Mail : votrecci@cotesdarmor.cci.fr - www.cotesdarmor.cci.fr
- Union Bretonne de l'Hôtellerie de Plein Air (UBHPA)
Tel : 02 97 42 55 83 - Mail : contactubhpa.org - www.ubhpa.org
- Bienvenue à la ferme, Chambre d'Agriculture des Côtes d'Armor
Tel : 02 23 48 27 73 - Mail : plerin@bretagne.chambagri.fr - www.bretagnealaferme.com

**Retrouvez les services et l'Observatoire du Tourisme
de Côtes d'Armor Destination sur :**
www.cad22.com

Et les études sur le tourisme : www.armorstat.com



Les informations présentées dans cette note proviennent des études réalisées par Côtes d'Armor Destination (inventaire des hébergements touristiques). De l'enquête INSEE Hôtellerie de plein air 2024 ainsi que du dispositif régional d'observation REFLET 2022 avec le Pôle Observatoire & Prospective du CRT Bretagne.